

PROGRAMMES

Nouvelles initiatives

Deux nouvelles initiatives ont été approuvées lors de la dernière Assemblée générale du CIM à Montevideo : le Forum mondial de la musique et Music@UNESCO.

Le **Forum mondial de la musique**, premier dans son genre, se tiendra du 1^{er} au 4 octobre 2005 à Los Angeles dans le cadre de l'Assemblée générale du CIM. Plate-forme mondiale d'élargissement de connaissances sur « La Musique et la société au 21^e siècle », le Forum se veut une évaluation critique des tendances actuelles aussi bien que des perspectives futures concernant le développement, la production, la promotion des musiques plurielles ainsi que les possibilités d'y accéder. Il s'adresse aux représentants de gouvernements, aux personnes-clés du secteur privé, aux professionnels de la société civile, aux producteurs de spectacles musicaux, aux scientifiques, aux artistes et étudiants, tout en cherchant à créer des synergies à travers des secteurs et des groupes professionnels différents. Le Forum portera sur des questions liées à la musique et au changement social, à l'éducation musicale et à la formation, à la technologie et à l'accès public, à la propriété intellectuelle et aux conditions de travail et de rémunération de tous ceux qui ont fait de la musique leur métier. www.musicworldforum.org

Music@UNESCO est conçu comme un programme d'activités sur toute l'année - comprenant des conférences, séminaires, ateliers, récitals, spectacles et expositions - qui cherche à promouvoir le travail du CIM et à enrichir la vie culturelle à l'UNESCO.

Le programme servira d'incubateur international de la créativité artistique et de l'échange interculturel tout en cherchant à engager un dialogue entre artistes représentant divers styles de musique et le public. Le lancement de cette initiative se fera à l'occasion de la Journée internationale de la musique, le 1^{er} octobre 2004, au cours de laquelle nous aurons, à l'UNESCO, à la fois un concert donné par les plus grands musiciens de jazz de renommée internationale

venant des quatre coins du monde et des conférences réunissant des spécialistes du jazz.

Autre événement de notre nouveau programme Music@UNESCO, le Sommet Mondial du **Hip Hop** qui se tiendra à Paris au siège de l'UNESCO du 12 au 14 novembre 2004. Ce sommet réunira des scientifiques, des chercheurs, des décideurs, des producteurs, des professionnels du monde de la musique, des artistes et des agents artistiques. Deux partenaires importants ont déjà manifesté leur participation au projet, le Festival international du film hip hop ainsi que le Festival international de danse hip hop. Nous vous invitons à consulter le site web (www.hiphopworldsummit.com)

spécialement dédié à cet événement, et de nous envoyer vos suggestions et propositions de collaboration. Nous comptons également sur votre coopération efficace, notamment en faisant connaître à vos membres ces activités, conformément à l'esprit de ManyMusics. Nous vous avons invités, dans une communication antérieure, à nous soumettre, au plus tard **le 1^{er} mai 2004**, le nom d'un artiste représentatif du mouvement hip-hop dans votre pays pour participer au Sommet de Paris à titre d'ambassadeur officiel de la musique hip-hop.

Un pré-sommet aura lieu le 11 août 2004 dans le cadre du Forum des jeunes, organisé par l'UNESCO à Barcelone, du 9 au 12 août, et qui portera sur « Le langage en tant que violence, la violence en tant que langage ». Le Forum des jeunes sera l'un des événements majeurs du 3^e Festival mondial de la jeunesse qui se tiendra du 8 au 14 août dans le cadre du Forum universel des cultures, Barcelone 2004. Vous pouvez vous inscrire sur le www.worldyouthfestival.org

Tribunes

Nouveau modus operandi pour la Tribune internationale de musique électroacoustique (TIME)

La 10^e TIME aura lieu à Rome, du 10 au 13 mai 2004, avec le soutien de l'UNESCO. Elle est organisée en collaboration avec une organisation internationale membre du CIM, la Confédération internationale de musique électroacoustique (CIME), et accueillie par RAI Radio 3 en coopération avec Federazione CEMAT (Centri Musicali Attrezzati), la fédération nationale de la CIME en Italie.

La mission de cette Tribune est de faire connaître internationalement les œuvres marquantes du répertoire électroacoustique et d'en stimuler la production. Cette année encore, la Tribune réunira des représentants d'organismes de radiodiffusion dans le but d'écouter des enregistrements d'œuvres de musique électroacoustique proposés par ces mêmes organismes, de sélectionner et recommander ensuite les œuvres les plus marquantes, et de diffuser un certain nombre d'entre elles.

La Tribune internationale de musique électroacoustique a donc toujours été et continuera d'être un forum d'échange de musique électroacoustique, en premier lieu pour ceux travaillant dans le domaine de la radio. Cependant, on a pu remarquer que la musique électroacoustique n'est plus réservée uniquement à la sphère de la radio, qui certes lui a donné le jour et reste primordiale pour sa diffusion, mais elle s'étend à d'autres sphères notamment pour sa production. En effet, cette musique est en train d'évoluer et de se trouver diverses formes d'expression à travers une multitude de centres et studios, qu'ils soient liés à des institutions ou de caractère privé. Face à ces évolutions, les organisateurs de la TIME ont dû adapter le modus operandi de la Tribune. La session de 2002 a déjà été ouverte non seulement - comme par le passé - aux radios mais également à ceux qui ne représentaient pas des organismes de radiodiffusion. Cette année encore, la TIME va prendre un nouvel élan en initiant un partenariat entre radios et fédérations nationales de la CIME dans le but d'arriver à une participation conjointe aux prochaines sessions de la Tribune.

25 délégations (radios et/ou fédérations nationales de la CIME) se sont déjà inscrites pour la TIME à Rome, marquant ainsi un nouveau record de participation dans l'histoire de cette Tribune.

Un nouvel hôte pour la Tribune internationale des compositeurs

Le Secrétariat a conclu un accord avec Radio France à propos de l'accueil de la prochaine session de la Tribune internationale des compositeurs qui se tiendra du 7 au 11 juin, à Paris. En effet, pour la première fois dans l'histoire de la TIC, les sessions d'écoute auront lieu à la Maison de la Radio dans un studio des plus professionnels, permettant ainsi de réunir les conditions de travail optimales pour l'ensemble des délégués. Deux forums de discussions, initiés l'an dernier, lors de la 50^{ème} session de la TIC à Vienne, viendront enrichir le programme de cette année et porteront sur deux sujets d'actualité : « La diversité culturelle par la radiodiffusion de musique nouvelle » et « L'Internet : une nouvelle réalité ».

Le Centre culturel finlandais offrira aux délégués de la TIC la possibilité d'assister à un concert présentant des œuvres de la compositrice finlandaise Kaija Saariaho, invitée d'honneur pour une séance d'interview le vendredi 11 juin.

En outre, lors de la semaine de la Tribune, Radio France, le Centre culturel finlandais et le CIM co-produiront un concert exceptionnel avec trois sonates pour piano de Pierre Boulez. Le concert sera ensuite diffusé sur France Musiques.

Nouveaux Talents (Tribune internationale des jeunes interprètes)

Cette Tribune, initiée en 1969, fait son retour dans sa ville natale, Bratislava, après avoir voyagé à travers l'Europe tous les deux ans. Le Festival de musique de Bratislava est heureux d'accueillir à nouveau les finales du concours, les 1^{er} et 4 octobre 2004. Ces concerts seront offerts par la Radio slovaque à tous les membres de l'UER pour une radiodiffusion en direct. Les « Nouveaux Talents » est l'unique Tribune du CIM permettant à ses comités nationaux de pouvoir présenter directement des candidatures ; vos secrétariats régionaux se feront un plaisir de vous envoyer l'information s'y afférente.

TRIMALCA (Tribune de musique d'Amérique latine et des Caraïbes)

La 10^e TRIMALCA aura lieu à Asunción, Paraguay, du 6 au 10 septembre, accueillie par le Conseil de la musique du Paraguay avec le soutien financier de l'UNESCO et d'autres sponsors. En cette occasion, le COMTA organisera une réunion de ses comités membres. De plus, les participants se réuniront pour une consultation régionale en vue du Forum mondial de la musique.

Journée internationale de la musique

Nous avons consacré le premier jour du mois d'octobre à la Journée internationale de la musique. Cette journée cherche à faire reconnaître le rôle de la musique comme un pilier important de l'humanité et à promouvoir la contribution des musiciens à notre bien-être. Les membres du CIM sont fortement encouragés à célébrer la Journée internationale de la musique, instituée par l'un de nos membres légendaires, Yehudi Menuhin, dans le but de promouvoir les arts musicaux auprès de tous les strates de la société, d'appliquer les idéaux de l'UNESCO de paix et d'amitié entre les peuples, et de promouvoir les activités du CIM et de ses membres. Nous vous invitons à organiser un événement en célébration de la

Journée internationale de la musique et nous avons hâte de recevoir vos rapports relatant ces événements. A Paris, le CIM célébrera cette journée avec un programme de jazz comprenant des conférences, ateliers et un concert exceptionnel à l'UNESCO présentant des musiciens de jazz de premier ordre venant du monde entier. Dans le prochain numéro du Bulletin, vous trouverez de plus amples informations sur les manifestations à Paris autour de la Journée internationale de la musique.

Accord-cadre avec l'UNESCO

Conformément aux termes de l'accord-cadre entre l'UNESCO et le CIM, le Secrétariat a obtenu un financement de l'UNESCO pour l'exercice biennal 2004-2005. Les fonds sont en partie destinés aux Tribunes et publications du CIM ainsi qu'au développement de son réseau. Une autre partie sera dédiée à America Cantat IV, projet de la FIMC, ainsi qu'à l'organisation des différentes consultations régionales en vue de la préparation du Forum mondial de la musique. La plupart de ces fonds ont été décentralisés et seront mis à disposition des bénéficiaires directement par les bureaux de l'UNESCO dans les régions concernées.

Table ronde sur Calypso et la justice sociale organisée par le CIM

Sao Paolo, Brésil, le 30 juin 2004

Le Conseil international de la musique organisera une table ronde sur « Calypso et la justice sociale : Préserver un héritage » lors du Forum mondial de la culture qui se tiendra à Sao Paolo au Brésil (www.forumculturalmundial.org).

Prévue pour toute l'après-midi du 30 juin 2004, cette réunion se penchera sur l'aspect de Calypso relatif à la justice sociale tout en évaluant de quelle façon les chansons et le travail de l'artiste Calypso Dr. Francisco Slinger – connu sous le nom « Mighty Sparrow » - ont contribué à la fois au développement de ce genre musical, à la quête de justice ainsi qu'au respect des droits culturels et de la dignité humaine. La table ronde est financée par la Fondation Ford et débattrra également d'une série d'essais écrits à ce sujet à la demande du CIM et qui feront l'objet d'une publication ultérieure. Ces essais vont de récits historiques et d'analyses de paroles de chansons aux souvenirs personnels en passant par une discographie.

Pour obtenir des informations complémentaires au sujet de ce projet, prière de vous adresser au Secrétariat du CIM.

NOUVELLES DU BUREAU

Les 16 et 17 février 2004, la réunion du Bureau exécutif du CIM s'est tenue à Naga City, aux Philippines, grâce à la généreuse invitation du Festival international de Rondalla présidé par le Vice-Président du CIM, M. Ramon Santos.

Vous trouverez ci-dessous, l'ensemble des principales décisions prises lors de cette réunion :

Programme :

- Suivi des recommandations de la Conférence de Montevideo (<http://www.unesco.org/imc/mmap/pdf/mmap-rec-181003-f.pdf>) : il s'avère qu'un bon nombre de ses recommandations pourront directement être menées à bien par des activités confiées à nos membres, mais toutefois pour les recommandations #1, 5 et 6 il a été décidé de créer un groupe de travail composé de Benoît Machuel, Peter Rantasa, Einar Solbu et de Beata Schanda afin de formuler des stratégies concernant la suite à donner à ces recommandations et de trouver une source de financement permettant leur réalisation concrète.
- Le Bureau a pris connaissance des progrès réalisés dans la mise en œuvre des programmes en cours et a fortement encouragé et soutenu le Secrétariat pour les nouvelles initiatives qui ont été élaborées.

Financement

- Les fonds alloués au CIM par l'Accord – cadre conclu avec l'UNESCO seront consacrés à l'organisation des consultations régionales pour la préparation du Forum Mondial de la Musique.

Finances

- Le Trésorier du CIM a informé le Bureau du bilan de l'exercice 2003. Il a également fait la présentation du budget révisé pour l'année 2004, qui a ensuite été approuvé par les membres du Bureau.

Membres

- Le Bureau a pris connaissance des différentes actions mises en œuvre par le Secrétariat pour le développement du réseau de membres et a également approuvé la liste des nouveaux membres acceptés par le Secrétariat.
- Le Bureau a également levé les décisions de suspension prises, lors de l'Assemblée générale de Montevideo, à l'encontre du Ghana et du Pakistan et a autorisé le Secrétariat de faire de même pour les pays concernés dès qu'ils procéderont au paiement de leur dette vis-à-vis du CIM.

Conseils régionaux

- Le Bureau a souligné l'importance et la nécessité d'avoir des Conseils régionaux considérés comme de véritables bureaux du CIM. Dans ce sens, il a été demandé au Secrétariat d'élaborer des Directives pour les Conseils régionaux.

La prochaine réunion du Bureau se tiendra à Paris, les 16 et 17 octobre 2004.

NOUVELLES DU SECRETARIAT

Depuis l'adoption du Plan stratégique et Business Plan lors de notre Assemblée générale qui s'est tenue à Montevideo, le Secrétariat n'a cessé de poursuivre ses efforts afin de répondre plus efficacement et de manière systématique aux besoins des membres. Le soutien exprimé par un certain nombre d'entre vous nous encourage à poursuivre notre action notamment dans la réorganisation du Secrétariat et le développement de nouveaux programmes.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir, dès le mois de janvier, au sein de notre équipe, Dr. Erica Erich, en tant que chargée de programme, qui s'attèle depuis à l'élaboration de nouvelles initiatives tout en repensant les programmes déjà existants.

Directives générales pour les Conseils régionaux de la musique

Dans le but de faciliter la mise en œuvre du Plan stratégique et Business Plan, le Secrétariat a élaboré des directives générales pour les Conseils régionaux de la musique. Après avoir discuté du contenu de ces directives avec le Bureau du Conseil européen de la musique, nous allons coopérer et se concerter avec nos collègues des autres régions en vue de la restructuration et/ou la mise en place de Conseils régionaux.

Promotion

Après de longues années d'absence, le CIM était présent à l'édition 2004 du MIDEM à Cannes où nous avons eu l'opportunité de présenter la nouvelle vision de l'organisation tout en faisant la promotion de nos deux nouvelles initiatives, le Forum mondial de la musique et Music@UNESCO.

Nouvelle évolution dans les relations entre le CIM et le CEM

Lors de sa réunion, les 19 et 20 mars derniers, le Bureau du Conseil européen de la musique (CEM) a approuvé la perspective du CIM, largement reflétée dans son Plan stratégique, de constituer avec ses Conseils régionaux une véritable famille unie. « L'accord de Bonn » marque un nouveau départ dans les relations CIM-CEM. Les deux Secrétariats tiennent à vous exprimer leurs remerciements les plus sincères pour votre confiance et l'ensemble de vos efforts pour mener à bien cette réconciliation. Nous sommes totalement confiants, cette nouvelle collaboration va permettre au CIM et au CEM de travailler main dans la main afin de servir au mieux les besoins des membres conformément à la vision, la mission et aux objectifs du CIM.

CONSEILS REGIONAUX DE MUSIQUE



Conseil européen de la musique (CEM) European Music Council

1. Nouvelles du Bureau:

En conformité avec les nouvelles directives pour les conseils régionaux du CIM, le titre de Secrétaire général de Ruth Jakobi a du être modifié et elle sera dorénavant Directrice exécutive du CEM. Par ailleurs, le secrétariat du CEM a eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres du personnel, Simone Dudt, coordinatrice du projet EFMET (Forum

européen pour l'éducation musicale et la formation) pour la période d'avril à décembre 2004, ainsi que Maria Bramer, stagiaire depuis le mois décembre jusqu'à juillet de cette année.

Pour toute assistance dont vous auriez besoin et de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat du CEM à l'adresse suivante :

Conseil européen de la musique
Weberstr. 59a
Haus der Kultur
D-53113 Bonn
Allemagne
Tel: +49-228-96699664
Fax: +49-228-96699665
Email: info@european-music-council.org

2. Réunions annuelles et conférences:

Le Forum **“Musique dans la société – Bonnes pratiques par lesquelles la musique peut faire évoluer”**, s’est tenu le 29 Novembre 2003 à l’Institut Gustav-Stresemann (GSI), à Bonn en Allemagne.

Un représentant de la Ville de Bonn, l’un des co-sponsors du Forum, a salué la présence du CEM à Bonn et exprimé sa satisfaction de voir de nouvelles initiatives organisées par le CEM dans cette ville. Il a également souligné le souhait des autorités à continuer de soutenir les actions du Conseil régional du CIM. Peter Renshaw (Royaume-Uni) a prononcé un discours sur la «Participation à la pratique musicale dans la société», mentionnant que «l’une des forces manifestes des arts est qu’ils peuvent améliorer la qualité et le sens de la vie des gens. Ils sont une véritable source d’inspiration et reflètent la richesse de l’esprit humain. Se tourner vers les arts peut renforcer notre identité en aidant chacun d’entre nous à trouver sa propre voix. ».

Katja Mervola (Royaume-Uni) a invité les participants à pratiquer le plus possible la musique et Stig Asp (Suède) a fait une présentation du projet les carrefours de la musique en Afrique du Sud « Music Crossroads Southern Africa » (MCSA), une initiative des Jeunesses Musicales International. MCSA offre aux jeunes de cinq états d’Afrique du Sud, d’assister à trois jours d’ateliers dédiés à la musique. En plus de séances de pratiques musicales du Rock, Hip Hop, de la musique traditionnelle, les différents ateliers organisés donneront la possibilité de débattre sur des thèmes touchant aux questions sociales et de santé.

Gauner a présenté une initiative de la Ville de Berlin - le Hip Hop Mobil – où les artistes de Rap et de Hip Hop se déplacent dans les écoles en organisant différents ateliers sur le song writing, dj-ing, le rapping et le scratching.

Sara Rilling et Daniela Rüdiger d’Allemagne, ont fait découvrir l’Orchestre national juvénile du Venezuela, système orchestral qui a donné naissance à plusieurs centres de musique dans tout le Venezuela, donnant la possibilité aux enfants des rues d’accéder gratuitement à des cours de musique tout en leur fournissant également des instruments. Ainsi, plusieurs enfants ont la chance d’être sélectionnés pour jouer au sein de l’Orchestre National Juvénile.

Pour finir, Gøril Røsandhaug et Silje Elstad ont présenté le Choeur Sørli (Europa Cantat), un chœur venant d’un petit village du Nord de la Norvège. Le village entier s’implique dans les répétitions, la confection des costumes et la préparation des confiseries pour le Festival annuel de musique chorale.

Le concert du Forum qui s’est tenu le soir a mis en scène “Just Fun”, un groupe de l’école de musique de Bochum en Allemagne associant des jeunes à d’autres jeunes handicapés, et qui ont joué avec l’ensemble de percussions, «Stockwerk M», de l’école de musique de Bonn.

Toutes ces manifestations ont démontré une fois de plus que la “musique peut faire évoluer ! »

La **réunion annuelle 2003** du CEM a été organisée dans le cadre du Forum. Le Plan stratégique du CIM, présenté et approuvé à Montevideo, a fait partie des thèmes abordés.

(veuillez contacter le Secrétariat du CEM pour recevoir une documentation détaillée)

La **réunion annuelle 2004** se tiendra du 22 au 24 octobre à La Haye, aux Pays-Bas. A la même occasion aura lieu une conférence sur “l’improvisation en musique”. Des conférences sur l’histoire de l’improvisation en Europe, des ateliers sur la pratique de l’improvisation traitant des différentes traditions d’improvisation, ainsi que des concerts feront partie de ce programme très prometteur. De plus amples informations ainsi que les formulaires d’inscription sont disponibles au Secrétariat du CEM.

3. Autres projets:

Le CEM est actuellement en train de mener à bien un projet relatif à la coopération dans le domaine de l'éducation musicale. Le projet, **“EFMET – Forum européen pour l'éducation musicale et la formation”**, est financé par la Commission européenne dans le cadre de “Culture 2000”. Telle une plate-forme pour les organisations européennes, EFMET donne l'opportunité de partager les connaissances, de nouer des partenariats, de développer des projets, de prendre connaissance de bonnes pratiques et de les répandre. Plusieurs ateliers sont organisés à cet effet. Par ailleurs, des recherches comparatives sont menées afin de donner un aperçu sur la formation des enseignants de musique en Europe. La finalité est de formuler des recommandations conseillant la Commission européenne et d'autres instances politiques sur leur rôle à tenir en matière d'éducation musicale et de formation.

Un des événements principaux de ce projet s'est tenu les 20 et 21 mars à Bonn, avec la participation de 30 délégués d'environ une vingtaine d'organisations, membres ou non du CIM, réunis afin de discuter d'une future coopération et des recommandations. De plus amples informations sont disponibles en contactant le Secrétariat du CEM.

Les partenaires du projet EFMET sont:

Conseil européen de la musique (CEM)

Association Européenne des Conservatoires de Musique, Académies de Musique et Musikhochschulen (AEC)

Europa Cantat (EC), European Federation of Young Choirs

International Association of Schools of Jazz (IASJ)

International Yehudi Menuhin Foundation (IYMF)

Jeunesses Musicales Europe (JME)

European Federation for National Youth Orchestras (EFNYO)

L'après Montevideo: le témoignage du Comité organisateur – le Comité uruguayen de la musique

Chers amis du CIM:

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous nous remémorons les efforts qui ont été consentis pour organiser la 30^{ème} Assemblée générale du CIM pour la première fois en Uruguay, et les résultats positifs qui ont été obtenus.

Les moments de doute qui ont accompagné les premiers instants se sont vite envolés pour laisser la place à la certitude que malgré les difficultés rencontrées sur notre chemin, nous réussissons. Les obstacles, nous les avons surmontés tous ensemble pour réaliser ce que certains croyaient impossible du fait des conditions précaires. Ainsi nous avons été

confortés dans notre sentiment d'être responsables devant tous ces représentants de membres qui nous ont fait l'honneur d'être présents et qui connaissaient si peu l'Uruguay, ce petit pays situé au Sud de l'Amérique Latine, et à propos duquel il y aurait tant à dire.

La 30^{ème} Assemblée s'est déroulée dans un esprit de camaraderie qui nous a d'autant remplis de fierté qu'elle a permis de concrétiser plusieurs initiatives qui se révéleront sans aucun doute pleines d'avenir pour le CIM.

Les conclusions auxquelles nous sommes arrivées, les résultats obtenus montrent à ceux qui nous ont fait confiance qu'ils ont eu raison.

Nous étions peu nombreux pour organiser une rencontre d'une telle envergure, mais le dévouement dont ont fait preuve mes collègues qui n'ont pas compté leurs efforts ni leurs heures de travail, a permis un travail efficace dans une ambiance exceptionnelle.

La conviction et la complicité que nous avons partagées à ce moment furent la force motrice de ce qui nous a permis de mener à bien cet événement de grande importance.

Mais nous avons un autre objectif : partager avec vous la réalité uruguayenne, de manière à vous faire comprendre la spécificité de notre situation continentale, unique moyen de prospérer.

Nous sommes conscients que beaucoup de nos collègues, habitués à travailler avec des moyens

plus sophistiqués, auraient pu refuser de continuer à coopérer.

Je me dois aussi de rappeler l'aide inestimable apportée par plusieurs organismes locaux et internationaux qui ont compris l'importance de cette entreprise : je les en remercie.

Pour nous, cette 30^{ème} Assemblée marquera une étape importante, pour notre pays et pour le CIM, car nous avons pu démontrer que malgré de moyens modestes pouvaient éclore des projets prestigieux, malgré tout.

A tous ceux qui nous ont accompagnés, je dis merci.

Tania Siver
Secrétaire Général CGMM/UY
Membre d'Honneur du CIM

Bulletin du CIM N° 29

avril 2004

COMITES NATIONAUX

Le Comité national de la musique d'Australie

- s'est activement opposé à l'intégration de la culture dans l'accord de libre échange qui se négocie actuellement entre l'Australie et les Etats-Unis. A notre connaissance, les requêtes des Etats-Unis se sont limitées à une tentative d'empêcher toute sorte de réglementation australienne sur les nouveaux médias (par exemple en imposant des quotas minimums pour la musique australienne) ainsi qu'à une tentative d'introduire une clause « Investisseur-Etat » dans l'accord. Cette dernière permettrait à une entreprise privée d'engager des poursuites contre un gouvernement pour, à titre d'exemple, des pertes de revenus subies à cause d'une législation imposant un contenu local. Par conséquent, les quotas sur le contenu local pourraient être envisagés sous cet accord mais ensuite contestés en appliquant la clause « Investisseur- Etat ». Question épineuse...
- s'apprête à lancer une campagne nationale pour le renforcement des programmes

musicaux à l'école et l'amélioration des opportunités de faire de la musique au niveau communal. Cette campagne est intitulée « Musique : jouer pour la vie ». Vous trouverez de plus amples informations sur le site Internet suivant : www.mca.org.au/music.playforlife.htm

- est en train de mettre en place un réseau de musique ancienne. Des renseignements complémentaires sont disponibles sur le site : <http://www.mca.org.au/early.htm>
- a soumis une offre commerciale pour entreprendre un projet de recherche en vue de la création d'un instrument statistique pour recueillir des données en vue de soutenir le développement de l'industrie de musique populaire
- a transformé son magazine bi-mensuel, Music Forum, en trimestriel tout en élargissant le contenu de presque 50%

Comité national de la musique du Costa Rica

Parmi l'ensemble de ses activités, le Comité de la musique du Costa Rica, va publier deux livres sur l'éducation musicale :

- « Vers une éducation musicale latino-américaine », compilatrices Violeta Hemsy de Gainza et Carmen María Méndez Navas
- « Expériences musicales à travers la rythmique », auteur Carmen Ma. Méndez Navas.

Au mois de mai se dérouleront les présentations respectives de chacun des deux ouvrages et ils seront par la suite diffusés sur le continent américain et en Espagne. Par ailleurs, le Comité prépare un programme radiophonique de diffusion de musique contemporaine.

Comité national de la musique français

Le Comité national de la musique français (CNM) se dote d'un nouveau Président

C'est à la suite de la démission pour raisons personnelles de Michel Decoust, compositeur et chef d'orchestre, que le Comité National de la Musique – CNM – regroupant les organisations professionnelles et non-professionnelles françaises de la musique et représentant la France au Conseil international de la musique, a élu à l'unanimité, mardi 10 février, Jacques Charpentier à sa Présidence.

Compositeur, Grand Prix musical de la Ville de Paris en 1978, Jacques Charpentier a été Inspecteur Général de la Musique avant de devenir Directeur de la Musique, de l'Art lyrique et de la Danse au Ministère de la Culture et de la Communication de 1979 à 1981. Il est également Président fondateur de l'ADAM 95, de l'Association des Anciens élèves des CNSMD et de la 1^{ère} Cité de la Musique (à Marseille), Professeur honoraire du CNSMDP.

Jacques Charpentier et le Comité National de la Musique se sont donnés pour mission de faire reconnaître les analyses, avis et recommandations du CNM dans le monde de la musique, tant en France que dans les pays membres du CIM.

Comité national de la musique de l'Inde

Séminaire : "Continuité & Changement: la Musique indienne"

Le séminaire a été organisé les 17 et 18 janvier 2004 au NCPA à Bombai, par l'Académie de recherche ITC-Sangeet, section Ouest, avec la participation de nombreux acteurs de la vie musicale de l'Inde mais aussi de l'étranger.

Ce séminaire est la continuité de celui qui s'est tenu en 1995 sur le thème « Tradition et changement ». Vu les évolutions qui ont touché le domaine de la musique au cours de cette dernière décennie, il était opportun de planifier un nouveau séminaire traitant du même thème.

Bien que tous les participants du séminaire aient été d'accord sur le fait que la musique indienne reste préservée et ne cesse de s'enrichir, il est apparu que cette musique a toutefois connu plusieurs évolutions, plus ou moins positives, avec les années. Des discussions avancées ont eu lieu sur les changements qui sont survenus notamment dans le domaine de la musique dhrupad, khayal, thumri, geet, ghazal, orchestrale, carnatique et d'autres formes encore. Les questions instrumentales ont également été abordés lors des discussions, notamment le plucking – (sitar/sarod), bowed – (sarangi/violin), blowing – (bansuri/nagaswaram), tabla, pakhawaj, mridangam. Une autre session s'est tenue sur « les nouveaux phénomènes » à savoir, l'amplification, la musique fusionnelle, etc.

Les discussions se sont achevées sur un consensus général soulignant qu'il s'agit de la responsabilité des artistes expérimentés, des producteurs de musique et des organisateurs d'événements musicaux de s'assurer d'apporter au public non pas ce qu'il veut mais ce qu'il « devrait » vouloir. Il est du devoir des musiciens expérimentés, considérés en réalité comme des modèles pour les jeunes et les musiciens ayant un futur prometteur, de créer des exemples montrant le bon équilibre entre le « contenu » et « l'expression » de la musique. En effet, il existe un déséquilibre et une insistance disproportionnée sur "l'expression" par le biais de la technique, de la vitesse, du son très élevé des représentations musicales, etc.

Comité national de la musique d'Israël

La 7ème célébration de musique israélienne 2004

La 7^{ème} célébration de musique israélienne se tiendra cette année au théâtre Jérusalem les 18 et 19 octobre 2004.

Cette célébration comprendra plusieurs concerts et des événements avec des compositions israéliennes interprétées par la plupart des meilleurs orchestres israéliens, chorals, solistes et ensembles.

Il y a aura également cette année des concerts de musique traditionnelle juive.

Durant le festival même on pourra trouver des expositions d'arts, de livres, un salon de la musique, et bien d'autres choses encore.

Habituellement, le jour de la célébration de la musique israélienne coïncide avec celui de la Journée internationale de la musique mais cette année, en raison des vacances juives, les dates ont du être modifiées.

Depuis la création de cette célébration, sa réalisation relève de la responsabilité du Ministère de l'éducation, de la culture et des sports, notamment du département de musique.

Comité national de la musique d'Italie

LATINA 2004

Initié en 1999, à la demande du gouvernement italien, Latina 2004 est la 6ème édition du projet se tenant en Argentine, au Brésil, Chili et en Uruguay. Ses principaux objectifs sont d'améliorer et de renforcer la présence de la culture italienne en Amérique du Sud, de créer de nouvelles opportunités d'emploi pour les musiciens italiens tout particulièrement les jeunes musiciens, de rehausser la musique italienne, de créer des opportunités pour les résidents italiens en Amérique du Sud, en travaillant avec les institutions locales de musique, les universités et les écoles afin d'élargir et de toucher un nouveau public.

GIOVANI SOLISTI:

Ce projet, qui va débiter cette année, basé sur des thématiques bien précises, a pour objectif de soutenir les jeunes musiciens et de faciliter la diffusion de la musique à travers le pays. De jeunes musiciens sont invités à jouer chaque année dans plusieurs des plus prestigieuses associations italiennes de concert sur différents thèmes musicaux afin que la majorité des instruments des périodes majeures de l'histoire de la musique soient représentés.

Les thèmes de cette année sont : "Etudes pour piano" et "Sonates de L. van Beethoven pour violon et piano".

Comité de la musique de Monaco

Le centre national de la musique de la Principauté de Monaco, constitué le 20 janvier 2004, est composé de :

- M. Marek Janowski, Directeur artistique de l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo
- M. John Mordler, Directeur de l'Opéra de Monte-Carlo
- M. Michel Crosset, Directeur de l'Académie de Musique Fondation Prince Rainier III
- le Père Alain Goinot, Délégué épiscopal à la Culture

La diversité des domaines de compétences de ses membres permettra la contribution au développement et à la promotion de la musique au sens large du terme. Par des actions de diffusion et de formation, elle permettra son accessibilité à tous. Parmi ces objectifs, la création d'un réseau de relations privilégiant l'échange des informations et des savoirs constituera l'outil favorisant la participation du plus grand nombre à la vie musicale en Principauté.

Comité national de la musique de Norvège

Le Comité norvégien de la musique concentre ses activités autour de la diversité musicale. Inspirée par le plan d'action Multi-musiques du CIM, une table ronde d'une journée s'est tenue en mai 2003 afin d'établir un agenda ayant pour but de créer une certaine égalité entre tous les aspects de notre culture musicale.

La priorité maintenant se porte sur le *système national de culture/ les écoles de musique* et les *concerts*.

Le comité du CIM a entamé le dialogue avec des personnes clés dans le système des écoles de musique afin d'aider les écoles à élargir leur répertoire en enseignant non seulement la musique classique occidentale, le jazz et la musique folklorique norvégienne mais aussi les musiques populaires et les musiques de différentes cultures en dehors de l'Europe.

Le comité s'attache également à la collecte de données concernant les concerts. L'objectif est de développer une stratégie ayant pour but d'assurer de bonnes conditions égalitaires pour toutes les expressions musicales dans les concerts au niveau national.

Comité national de la musique des Pays-Bas

Le Comité national de la musique des Pays-Bas a connu de difficiles années et s'est pratiquement effondré. Toutefois, en fin d'année 2003, le comité a eu la possibilité de collaborer avec le CNV-Kunstenbond (syndicat d'artistes) et a pu bénéficier de certaines facilités pour subvenir à ses besoins d'administration, de comptabilité, d'informatique et publications etc. Par conséquent, le Comité de la musique se retrouve accueilli par le Centre Continental d'Art à Rotterdam. Ce centre possède des salles de réunions, des bureaux, un studio d'enregistrement, un espace d'exposition et même une chapelle.... C'est une grande opportunité pour le comité de pouvoir trouver un nouveau souffle. Le comité publiait tous les 3 ou 4 ans un répertoire dont les coûts sont devenus trop importants. Etant donné que le CNV-Kunstenbond publiait également un répertoire chaque année, les efforts ont été réunis pour avoir uniquement un répertoire national pour la musique et les arts, publié chaque année en mars. Et conjointement avec le CNV-Kunstenbond une campagne promotionnelle sera lancée auprès de tous les conservatoires en avril. Une autre activité intéressante est le séminaire international CA également organisé par le CNV-Kunstenbond. Grâce à cette collaboration avec le CNV-KB, les membres du comité national ont accès à ce séminaire international de formation continue à tarifs préférentiels. Les dates du séminaire sont fixées du 21 au 26 août, la langue de travail sera l'anglais, et il y aura environ 400 ateliers organisés par les plus grand professionnels venus de toute l'Europe.

Pour de plus amples informations, contacter: NRM@continentalart.org

Comité national de la musique de Suisse

Le Comité suisse de la musique organise une conférence intitulée "Musique à l'école en collaboration avec les écoles de musique: exemples de projets musicaux pour enfants". Le principal objectif est d'atteindre les politiciens et de démontrer les aspects bénéfiques et la nécessité de l'éducation musicale pour les enfants.

Afin d'avoir plus d'influence sur les politiques fédérales et de renforcer les relations entre les

membres du comité national, les membres du Conseil d'Etat et des institutions musicales suisses, le Comité national de la musique suisse a décidé de créer un comité parlementaire pour la musique. Le comité entrera pleinement en fonction après la session parlementaire de juin.

En septembre, le Comité Suisse de la musique fêtera son 40ème anniversaire en organisant une journée de la musique, dans la vieille ville d'Aarau, avec des groupes de musique et des orchestres représentant tous les styles de musique.

Comité national de la Belgique (section française)

Depuis 1985, le Conseil de la Musique coordonne officiellement la Fête de la Musique sur l'ensemble du territoire de la Communauté française. La Fête de la Musique en est à sa 20^{ème} édition et draine à présent 600.000 personnes chaque année. Soucieux d'impulser synergie et renouvellement à la Fête, le Conseil s'est depuis 1997 associé à la Charte européenne de la Fête de la Musique signée à Budapest la même année.

Le Conseil de la Musique est responsable de nombreuses publications (répertoires, magazines d'information, agendas, site internet, études...) qui sont autant d'outils précieux tant pour les acteurs du secteur que pour le public : « Guide de la Musique », « Guide des stages », « @-croches », « En Musiques »,...

Comité national de la musique du Chypre

Le comité nous signale sa participation au programme **"Thraki-Aegean-Cyprus"** financé par le Ministère des Finances, avec un projet sur la musique traditionnelle/éthnique dont le thème est « l'amour à travers l'héritage musical ». Le projet initie une large coopération avec plusieurs des plus grandes associations et institutions musicales et durera 2 années (2004-2005).

Comité Paraguayen de la musique

Le Comité paraguayen a accepté cette année d'accueillir la 11^{ème} édition de la Tribune de musique d'Amérique Latine et des Caraïbes (TRIMALCA). Au même moment se tiendra un Forum panaméricain sur la diversité culturelle. (pour plus de détails voir section programme ou bien contacter le comité paraguayen : vfrenot@uninet.com.py)

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

CIOFF

(Conseil international des organisations de festivals de folklore et d'arts traditionnels)

Le CIOFF célèbre les Cultures de la Méditerranée

Le Secteur Europe du sud et Afrique du CIOFF organise le **Festival international des arts traditionnels de la Méditerranée** qui se tiendra du 2 au 6 septembre à Calella en Espagne.

Le Festival, qui s'inscrit dans le cadre du Forum Mondial des Cultures Barcelona 2004, a reçu le soutien de l'Institut Européen de la Méditerranée et de l'UNESCO. Il accueillera la participation de 400 artistes, porte-paroles de leur pays, qui contribueront à mettre en lumière la diversité des cultures du pourtour Méditerranéen mais également de valoriser un patrimoine de fonds commun.

Les musiques, chants et chœurs seront à l'honneur de même que les arts de la scène dans leur ensemble et les savoir-faire (techniques artisanales, art culinaire, jeux traditionnels) qui viendront renforcer ces expressions culturelles.

Contact : adifolk@retemail.es

- *Un nouveau site pour l'Afrique*

Le CIOFF a mis en ligne son site pour l'Afrique dédié à la culture traditionnelle, à son réseau de membres et de partenaires sur ce continent : www.africa-cioff.org

IASJ

(International Association of Schools of Jazz / Association internationale des écoles de Jazz)

L'Association internationale des écoles de jazz organisera la 14ème réunion annuelle IASJ de Jazz à Freiburg en Allemagne, du 30 mai au 5 juin 2004. Les concerts se dérouleront à Freiburg, à Mulhouse (France) et à Bâle (Suisse). Lors de cette réunion, les 4 et 5 juin un atelier sur le thème « Jazz en Europe : passé et futur » se tiendra en collaboration avec EFMET. Les réunions annuelles IASJ de Jazz

auront lieu en 2005 à Cracovie en Pologne et en 2006 à Louisville aux Etats-Unis.

Par ailleurs, l'IASJ sera présente lors de la Conférence mondiale de l'ISME à Tenerife du 11 au 16 juillet afin de faire une présentation de son organisation ; et prévoit d'organiser une prochaine conférence en collaboration avec le CEM (Conseil européen de la musique) en octobre 2004. Plus d'information sur cette conférence seront bientôt disponible, vous pouvez toutefois visiter notre nouveau site web www.iasj.com. De plus, le Bulletin d'information de l'IASJ paraîtra aux mois de mars, juin, octobre et décembre.

EMCY

(European Union of Music Competitions for Youth / Union européenne des concours de musique pour la jeunesse)

Tournée Euro-Debut en Allemagne

Une tournée de concerts de musique de chambre, avec notamment 8 concerts organisés en Allemagne de l'Ouest, a rassemblé sur scène, du 14 au 21 mars, les très talentueux gagnants des concours de musique de l'EMCY. L'idée a été d'organiser une réunion européenne de musique, certes « miniature » mais de niveau exceptionnel. Les 22 et 23 mars, 2 concerts européens ont eu lieu à Ljubljana et à Koper en Slovénie présentant Tatyana Malyarova (Russie), Lilli Maijala (Finlande) et Lisa Schulz (Allemagne).

Le deuxième concert Euroradio de jeunesse: les talents exceptionnels de la musique d'Euroradio

Une coopération entre l'EMCY et l'Union européenne de radiodiffusion

Le lundi 26 mars, à 20h, dans le hall de concert de la Radio danoise à Copenhague:

Jean-Frédéric Neuburger (France), piano
 Julian Steckel (Allemagne), violoncelle
 Ragnhild Hemsing (Norvège), violon
 Orchestre national danois
 Chef d'orchestre: John Storgårds

JMI – Jeunesses Musicales International

ExTEND 2004 --- JMI vient juste de lancer son projet *ExTEND 2004* – réseau expérimental de développement européen, dont le but est de renforcer le réseau de connections entre la jeunesse et la musique en Europe, en créant une plate-forme pan-européenne permettant d'augmenter la coopération entre les organisations musicales. Les principales actions de ce projet, en grande partie financé par la DG Culture & Education de l'Union européenne, se concentrent autour d'une étude sur la jeunesse et la musique dans 27 pays européens ainsi que sur des séries de conférences et d'ateliers.

Les carrefours de la musique--- Le "groupe de théâtre Oya" de Tanzanie a remporté la 5^{ème} édition du Festival interrégional « les carrefours de la musique » qui s'est tenu fin janvier en Tanzanie. Ce groupe se retrouvera en Europe cet été afin de faire découvrir leur représentation visuelle pleine de vie, sur des rythmes et une danse traditionnels Swahili. L'édition de l'année prochaine du Festival interrégional des carrefours de la musique aura lieu au Malawi en janvier 2005.

Pour de plus amples informations, contacter :
Sophie Putcuyps press@jmi.net - www.JMI.net



Le groupe de théâtre Oya de Tanzanie

ISME

(International Society for Music Education/Société internationale pour l'éducation musicale

La société internationale pour l'éducation musicale célèbre ses 50 ans.

Le CIM a marqué cette occasion lors de sa 30^{ème} Assemblée générale à Montevideo en octobre 2003. Lors de la célébration des 50 ans de l'ISME, son Président, M. Giacomo Oliva, a adressé ses salutations et a donné une vue d'ensemble historique de l'organisation. Suite à cela, une réception a été offerte durant laquelle le Président du CIM, M. Kifah Fakhouri, a rendu hommage à tous ceux qui ont servi à la

fois le CIM et l'ISME ces dernières années et a exprimé son désir de voir cette coopération se renforcer et continuer de s'accroître.

La célébration du 50^{ème} anniversaire de l'ISME a été inaugurée lors de sa Conférence Mondiale à Bergen, Norvège, en août 2002 et s'achèvera lors de la Conférence mondiale 2004 qui se tiendra à Tenerife, aux Iles Canaries, accueillie par l'Espagne.

www.isme.org

ISME International Office at:

FAX: +61+8+9386 2658

Email: isme@isme.org

IFCM

(International Federation for Choral Music/Fédération internationale pour la musique chorale

Chœur Mondial de la Jeunesse 2004

La session d'hiver qui s'est tenue à Namur sous la baguette de Grete Perderson Helgerodt, a connu un grand succès pour sa première représentation à Bruxelles. Elle a réuni de nombreux spectateurs et a également permis de nouer des contacts intéressants pour le futur. La session d'été 2004 aura lieu en Corée, grâce à la coopération de Mme Dho et de son équipe de l'Institut coréen de chant choral. Les auditions sont actuellement en cours.

Pour de plus amples informations, contacter le Centre international pour la musique chorale :
iccm@skynet.be

Chœur de la jeunesse andine

Ce projet a été entièrement revu et comprend dorénavant un autre projet appelé "Los Andes Cantan". Plusieurs ateliers pour chanteurs et chefs de chœur sont organisés en Bolivie, Equateur, Colombie et au Venezuela. Les festivals locaux ainsi que des chanteurs locaux viendront remplacer la tournée du Chœur de la jeunesse andine. Les comités locaux choisiront 20 chanteurs de chaque pays pour qu'ils intègrent le Chœur de la jeunesse andine lors d'une session à Caracas. Le festival local aura lieu à Caracas (3 juin), à Quito en Equateur le 5 août, à Lima au Pérou le 19 août, à Santa Cruz en Bolivie le 14 octobre et à Bogota en Colombie le 18 novembre.

FONDATION GAUDEAMUS

SEMAINE INTERNATIONALE
GAUDEAMUS DE MUSIQUE 2004, 6-12
Septembre 2004

De jeunes compositeurs ont besoin de musiciens et d'une salle de concert pour effectivement pouvoir apprécier leur création. C'est pour cela que la Fondation Gaudeamus organise chaque année la Semaine internationale de musique, un festival présentant la musique de jeunes compositeurs du monde entier. La partie principale du festival tourne autour de son concours de musique nouvelle. Le jury de cette année composé de Karin Rehnqvist (Suède), Takayuki Rai (Japon) et Klas Torstensson (Pays-Bas/Suède), a procédé à la sélection de 17 oeuvres parmi 439 présentées, écrites par des compositeurs de 49 pays différents, allant de

l'Afrique du Sud à l'Islande et de la Bulgarie au Costa Rica. Les œuvres sélectionnées seront jouées lors de la Semaine de la musique et sont de fait nominées pour le Prix Gaudeamus. En plus des œuvres sélectionnées, seront programmées d'autres compositions de jeunes compositeurs. Les œuvres inscrites qui ne sont pas sélectionnées seront également considérées pour le programme. Vous trouverez le programme préliminaire sur le site Internet à partir du mois de mai.

En plus des concerts, seront organisés des ateliers et des conférences.

De plus amples informations à propos de la Fondation Gaudeamus et de la Semaine internationale de musique sont disponibles sur le www.gaudeamus.nl / info@gaudeamus.nl

Bulletin du CIM N° 29

avril 2004

NOUVEAUX MEMBRES

COMITES NATIONAUX

Comités nationaux officiellement admis lors de l'Assemblée générale du CIM de Montevideo (octobre 2003) :

Comité national de la musique du Venezuela – COMUVE

Sous la Présidence de M. Antonio Abreu.

Comité national de la musique de Turquie: Affilié à la Commission nationale Turque de l'UNESCO, sous la Présidence de M. Pulat Takar.

Comité national de la musique du Cameroun: Sous la Présidence de M. Yatchokeu.

Comité national de la musique d'Oman: Accueilli par le Centre omanais de musique traditionnelle. Secrétaire général M. Khalfan Bin Ahmed Al-Barwani.

Comité national de la musique d'Azerbaïdjan: Sous la Présidence de Mme Nigar Akhundova.

ORGANISATIONS

• Internationales :

Fondation Calouste Gulbenkian : Cette fondation est une institution portugaise, créée en 1956 selon le testament de Calouste Gulbenkian, homme d'affaires et amateur d'art d'origine arménienne, décédé en 1955 à Lisbonne. La Fondation développe son action dans les domaines, de l'art, de l'éducation et des

sciences, aussi bien au Portugal qu'à l'étranger. Son siège est à Lisbonne où travaillent près de 600 collaborateurs, où sont installés deux musées, une bibliothèque et trois auditoriums, et dont dépendent l'orchestre, le chœur et le ballet Gulbenkian.

L'activité du service international touche à tout ce qui concerne la diffusion de la culture portugaise à l'étranger.

- **Indépendantes :**

L'Institut pour l'entreprise culturelle (ICE):

organisation dédiée à l'avancement de l'entreprise culturelle, vitale pour le développement économique. ICE a également pour objectif de promouvoir des programmes en faveur des artistes, des arts et des organisations culturelles mondiales.

L'ICE poursuit sa mission dans le but de :

1. renforcer les politiques culturelles et la recherche en management en favorisant notamment l'échange de connaissances
2. stimuler les débats et les actions qui aideront à créer un environnement propice au développement et à la survie des entreprises culturelles;
3. promouvoir la visibilité des entreprises culturelles minoritaires spécialisées tout particulièrement dans le domaine artistique;
4. aider les responsables d'entreprises culturelles à fonctionner en réseaux, par exemple en participant à des réunions professionnelles et aux marchés culturels internationaux ; et
5. favoriser les bourses pour la recherche et les programmes de formation et d'assistance technique qui encouragent les entrepreneurs culturels à expérimenter par des approches innovantes le développement de l'esprit d'entreprise dans le secteur culturel.

L'ICE est basé à New York City et est actuellement présidé par Madame Anne Dowling, membre du Bureau exécutif du CIM. Pour de plus amples informations, contacter atd@iceoffices.org

Cultural Engineering (CE) est une organisation de service agissant sur la gestion et la dimension culturelle du développement socioéconomique des entreprises culturelles. CE élabore, développe, et promeut l'utilisation des outils et des systèmes de gestion destinés au développement culturel et à la formation des entrepreneurs culturels. Son champ d'action se situe à un niveau international. Veuillez visiter notre site web : www.culturalengineering.com

African Marketplace est une organisation culturelle à but non lucratif. L'objectif premier d'African Marketplace est de promouvoir une meilleure compréhension et une meilleure appréciation de l'influence mondiale de la diaspora africaine. L'impact de l'Afrique est présente partout dans le monde, elle s'étend de son continent jusqu'à l'Europe, les Caraïbes,

l'Amérique du Sud, l'Amérique du Nord, la région Asie et Pacifique. La mission de l'African Marketplace est de mettre en pratique l'idée d'un véritable "village mondial", qui unirait les différents peuples du monde. Pour de plus amples informations, contacter info@africanmarketplace.org, ou bien visiter le site web : www.africanmarketplace.org

Fondation Apollon: Fondation privée pour les arts, à but non-lucratif dont l'objectif est de contribuer à promouvoir le dialogue entre les différentes cultures et d'aider à mettre en place un réseau international d'artistes.

La Fondation prépare actuellement plusieurs projets sur la recherche de nouvelles formes d'expression et de présentation concernant notamment les domaines de la musique, la littérature, la photographie, la danse moderne et du film. Elle travaille également à faire en sorte que les projets qui concernent les traditions nationales ou bien régionales soient transformés et réalisés d'une manière plus créative. Elle se concentre à l'heure actuelle sur une série de projets intitulée « Poetry&Music – Brazilian Sounds », qui permet d'établir un lien tout particulier entre l'Allemagne, le Brésil et l'Afrique sur la relation existante entre la musique et la poésie. Des compositeurs d'Amérique du Sud, européens et africains de renom associent différentes traditions et expressions musicales. Ces nouvelles compositions sont destinées à apporter à la forme poétique et musicale la diversité du Brésil mais aussi d'apporter l'influence européenne à la culture brésilienne. L'année passée la Fondation a abordé le thème de l'Amazonie : les poumons de la Terre, sa magie, ses conflits mais aussi sa destruction. Cette année elle étudiera celui des traditions africaines dans la culture brésilienne.

- **Nationales**

Groupe Hamaya Cameroun est une maison de production musicale basée à Douala au Cameroun. Le label Hamaya va au-delà du simple aspect strictement musical rattaché à la production, pour promouvoir et faciliter le développement des cultures d'Afrique. Le défi majeur qu'il s'est posé est justement de créer un environnement favorable à l'entreprise culturelle. Cette ambition vaste se réalise grâce au travail acharné d'un homme. Il a une conviction ferme et il y croit dure comme fer.

Pendant plus de quatre années d'affilées, il a organisé, structuré, planifié et mis en application tout un programme. Dans l'univers musico-artistique camerounais et très certainement africain, c'est une nouveauté. Considérer la culture comme une entreprise et la chanson comme un métier, est assez osé. Responsable artistique chez Hamaya Production, Samy Mbappé est auteur,

compositeur, interprète et arrangeur. Il a créé, il y a 5 ans, une association humanitaire à but non lucratif, l'**A.SAV** (Association Pour La Santé Et La Vie), qui vient en aide aux handicapés de tout genre et travaille activement à donner aux handicapés musiciens, un espace d'expression.

MEMBRES INDIVIDUELS

• Professionnels

Dr. Ana Lucia Frega :

Membre d'Honneur de l'Académie Nationale d'Education depuis 2000. "Ancienne Présidente" de l'ISME (Société internationale pour l'éducation musicale) et membre du Comité exécutif du Conseil international de la musique de 1997 à 2003, elle est la fondatrice d'un cursus de maîtrise en didactique musicale, coordinatrice et enseignante en licence d'éducation musicale à l'Université CAECE de Buenos Aires. Elle est invitée à enseigner dans des universités d'Amérique Latine, d'Europe et des Etats-Unis et a publié de nombreux ouvrages et articles.

Sergueï Markarov : Né en 1953 à Bakou. Il enseigne à l'Ecole normale de musique de Paris et est à la fois professeur invité du Conservatoire Tchaïkovski de Moscou et professeur au Conservatoire National Supérieur d'Erevan.

En tant qu'artiste de renommée internationale, Sergueï Markarov est nommé en 2002 Artiste de l'UNESCO pour la paix « en reconnaissance de son

engagement en faveur des programmes et activités de l'UNESCO pour la paix et la tolérance et de sa contribution au dialogue des cultures à travers la musique classique ». En 2003, il est nommé directeur artistique du festival de piano de Saint-Petersbourg.

Nidaa Abou Mrad : violoniste et compositeur, de même que docteur en musicologie, spécialiste de la tradition musicale savante du Proche-Orient arabe. Il exerce les fonctions de directeur académique de l'Institut Supérieur de Musique de l'Université Antonine au Liban et de directeur du Centre des Traditions Musicales de l'Orient Arabe et de la Méditerranée, rattaché à cet Institut, de même qu'il préside la Fondation pour la Musique Classique Arabe à Beyrouth.

Né à Beyrouth au Liban, **Fouad Fakhouri (1972)**, est un compositeur et chef d'orchestre. Il a obtenu ses diplômes en composition, théorie et direction d'orchestre à l'Université d'état de Pennsylvanie, Texas de l'Ouest A&M et de l'Université du Nord du Texas. En décembre 2003, M. Fakhouri a enregistré ses

œuvres pour orchestre avec l'Orchestre Symphonique de Bulgarie pour la sortie de son premier CD pour orchestre en 2004.

Geoff Roach : Baryton, Alto, Ténor, saxophone et Flûte. Geoff est natif de la Nouvelle-Orléans, où il a obtenu ses diplômes universitaires à l'Université de Clemson et du Missouri. Travaillant aux Etats-Unis et en Europe, Geoff a joué avec Mel Torme, Nelson Riddle, Tom Jones, Bob Hope, aussi bien que dans nombreuses comédies musicales, shows et autres productions.

Boaventura Lopes Correia dit Zé : La coloration vocale particulière de Zé donne à son interprétation une musique, des paroles aux coloris changeants reflétant l'état d'âme de ce musicien venu du nord de l'île de Sao Tiagoau Cap-Vert. Auteur compositeur inclassable à la culture musicale éclectique, Zé a su trouver un style singulier forgé au fil de ses concerts donnés lors des premières parties de divers groupes et artistes nationaux.

Mouna Zraik Sayegh : née en 1949 à Accra au Ghana. Professeure chargée des affaires éducatives au Ministère de l'éducation nationale de la République Libanaise. Elle soutient la musique comme outil d'apprentissage et a participé avec le CNRDP, à la préparation des programmes de l'École Normale en éducation musicale, en rythmique et en psychomotricité ainsi qu'au programme des activités et de l'éducation musicale pour le préscolaire. Elle est également auteure de la méthode « la lecture et l'écriture par la musique ».

Dr. Mutasem Adileh : Professeur associé en musicologie et Responsable du département de musique de l'Université Al-Quds en Palestine.

M. Victor Sahab : Historien libanais, auteur d'une vingtaine de livres d'histoire, sur les religions du Levant, et sur la musique classique arabe moderne. Docteur d'Etat en Histoire, boursier Fulbright en 1988, chercheur invité à l'Université de Georgetown en 1989, il est actuellement Directeur des programmes de la Radio Liban, la radio gouvernementale libanaise.

Dr. Ali Shurman : Responsable du département de musique de l'Université de Jordanie.

Mr. Ramzi Halaby: Manager et fondateur de Spotalent (Jordanie).

- **Etudiant:**

Melle Regina Senften (Suisse): née en 1974, elle prépare son doctorat en musicologie et travaille à mi-temps pour le Comité national Suisse de la musique

Bulletin du CIM N° 29

avril 2004

UNESCO et la MUSIQUE

Contribution du CIM au programme de l'UNESCO

De par son accord-cadre avec l'UNESCO, le CIM est lié principalement à la **Section des arts et de la créativité, elle-même** rattachée à la Division des arts et de l'entreprise culturelle. C'est dans le cadre de cet accord que nous allons, en étroite collaboration avec la Fédération internationale des musiciens, contribuer à l'élaboration de l'Observatoire mondial sur la condition sociale de l'artiste.

Par ailleurs, l'UNESCO a également fait appel au CIM pour qu'il s'implique dans la préparation du Sommet mondial sur la culture et l'éducation artistique qui se tiendra à Lisbonne, du 12 au 15 septembre 2005. Cette initiative se veut une plate-forme culturelle dédiée à la promotion des arts et de la culture par le biais de l'éducation des enfants sur le plan formel et informel. Le CIM participera à des réunions préparatoires et nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce projet dans notre prochain numéro.

A noter parmi les contributions récentes du CIM aux autres programmes de l'UNESCO, la participation du Secrétaire général à une table ronde sur l'Alliance globale pour la diversité culturelle, qui s'est tenue en décembre dernier à l'UNESCO. Ce projet phare de l'UNESCO propose un cadre de collaboration ouvert et évolutif afin de répondre aux besoins des industries culturelles émergentes. L'Alliance globale mène une action de terrain pour développer et rendre plus compétitives les industries culturelles afin de leur permettre de s'ouvrir à de nouveaux marchés. Active au niveau mondial, l'Alliance favorise les partenariats entre les pays, les secteurs privé et public ainsi que le monde associatif. Engagée à soutenir la création dans sa diversité et à favoriser le développement économique, les objectifs stratégiques de l'Alliance sont: le partage des connaissances en matière de création d'infrastructures adaptées et la protection du droit d'auteur.

A venir

21 mai : Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement

(Extraits du site Internet de l'UNESCO)

La Journée offre une opportunité d'approfondir nos réflexions sur les valeurs de la diversité culturelle pour apprendre à mieux "vivre ensemble". C'est pourquoi l'UNESCO fait appel aux Etats membres et à toute la société civile pour célébrer cette Journée en y associant le plus grand nombre d'acteurs et de partenaires. Nous serions heureux de partager les initiatives que vous aurez prises ainsi que vos idées originales.

Écrivez-nous: Division des politiques culturelles et du dialogue interculturel, UNESCO, 1 rue Miollis 75732 Paris Cedex 15, m.chiba@unesco.org

© UNESCO

La place de la musique dans les programmes de l'UNESCO

Il est vrai que l'UNESCO ne dispose pas d'un département dédié spécifiquement à la musique mais toutefois, on peut retrouver différents thèmes touchant le domaine de la musique à travers plusieurs de ses programmes notamment ceux se référant à la culture, au patrimoine immatériel et aux industries culturelles, au dialogue interculturel, culture et développement, à la diversité culturelle, aux arts et à la créativité, au droit d'auteur, ou encore au tourisme culturel. Dans ce numéro, nous souhaiterions vous présenter tout particulièrement, un programme concernant le patrimoine immatériel.

Pleins feux sur...

Chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité

Le programme des Chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité a pour objectif de sensibiliser l'opinion publique pour que soit reconnue la valeur de ce patrimoine et d'encourager les gouvernements à prendre des mesures juridiques et administratives pour sa sauvegarde. Lors de la première proclamation, en 2001, 19 chefs-d'œuvre ont été distingués. La prochaine proclamation aura lieu en 2005.

La Proclamation de 2003 (voir ci-dessous) a revêtu un caractère particulier du fait de l'adoption par la 32e session de la Conférence générale de l'UNESCO d'une Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Les chefs-d'œuvre proclamés seront intégrés dans la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité prévue par la Convention lorsque celle-ci sera entrée en vigueur, après sa ratification par trente Etats. Le jury, composé de 18 membres sous la présidence de l'écrivain espagnol Juan Goytisolo, avait examiné 56 candidatures nationales et multinationales soumises par les Etats membres de l'UNESCO. Chaque dossier avait été préalablement évalué par des ONG spécialisées telles que le Conseil international de la musique traditionnelle. Prof. Kwabena Nketia (Ghana) représente le CIM au jury.

***Le patrimoine oral et immatériel de l'humanité s'enrichit de 28 nouveaux chefs-d'œuvre
(Paris, le 7 novembre 2003)***

« Ces proclamations constituent une première réponse concrète de l'UNESCO face à l'urgence de sauvegarder le patrimoine immatériel », a dit Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, qui a souligné que « l'objectif de ces proclamations n'est pas la simple reconnaissance de la valeur de certains éléments du patrimoine immatériel : elles impliquent un engagement de la part des Etats de mettre en œuvre un plan de promotion et de sauvegarde du chef-d'œuvre inscrit ».

Les chefs-d'œuvre retenus sont : Le Mugham d'Azerbaïdjan (Azerbaïdjan) ; Le carnaval de Binche (Belgique) ; La cosmovision andine des Kallawaya (Bolivie); Les expressions orales et graphiques des Wajapi (Brésil); Le ballet royal du Cambodge (Cambodge) ; L'art musical du Guqin (Chine) ; Le carnaval de Barranquilla (Colombie); La Tumba Francesa de la Caridad de Oriente (Cuba); L'épopée Al-Sirah al-Hilaliyya (Egypte); L'espace culturel de Kihnu (Estonie) ; La tradition de la récitation védique (Inde) ; Le théâtre de marionnettes Wayang (Indonésie) ; Le Maqam iraquien (Iraq) ; Les traditions des Marrons de Moore Town (Jamaïque); Le théâtre de marionnettes Ningyo Johruri Bunraku (Japon) ; L'art des Akyns, conteurs épiques kirghiz (Kirghizistan) ; Le savoir-faire du travail du bois des Zafimaniry (Madagascar) ; Les fêtes indigènes dédiées aux morts (Mexique); La musique traditionnelle du Morin Khuur (Mongolie) ; Les traditions orales des pygmées Aka de Centrafrique (République centrafricaine); Les chants épiques Pansori (République de Corée) ; Lakalaka, danses et discours chantés du Tonga (Tonga) ; L'art des Meddah, conteurs publics (Turquie) ; Les dessins de sable du Vanuatu (Vanuatu) ; Le Nha Nhac, musique de cour vietnamienne (Viet Nam) ; Les chants de Sanaa (Yémen).

Le jury a distingué en outre deux candidatures plurinationales, qui sont : Les célébrations des chants et des danses baltiques (Lettonie, Estonie, Lituanie) ; La musique Shashmoqom (Tadjikistan, Ouzbékistan).

Une description détaillée et photos des chefs-d'œuvre se trouvent sur : www.unesco.org/culture/heritage/masterpieces/list2003